

# LE STATUT DU PERSONNEL NON MEDICAL ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Programme actualisé de la loi du 6 août 2019 et du SEGUR DE LA SANTE



**TARIF 2025**  
**1.790 € TTC**  
**PAR AGENT**

**DUREE**  
**4 jours**  
**(9 h -17 h)**

## OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Permettre aux spécialistes ou non spécialistes d'acquérir une vision globale de la gestion des Ressources Humaines
- Savoir répondre à toutes les situations intéressant la carrière du personnel non médical

## METHODOLOGIE

Exposés / Etudes de cas  
QUIZZ d'auto-évaluation

Analyse de la réglementation  
et de la jurisprudence

Support de cours remis sous format  
papier et/ou accessible via l'espace-client



### PUBLIC CONCERNE

- Agents nouvellement intégrés dans la fonction publique hospitalière
- Nouveaux gestionnaires affectés dans des services RH
- Candidats aux concours d'accès à la fonction publique hospitalière (ACH, AAH)

### PREREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation

### NOMBRE DE PARTICIPANTS



12 personnes maximum

## PROGRAMME



### RAPPEL DE NOTIONS GENERALES

- Distinction entre fonction publique, secteur public et secteur privé
- La nature juridique du statut de la fonction publique

### LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

- Rappel de la situation avant 1983
- Evolution des statuts depuis 1983 jusqu'au Code Général de la Fonction Publique au 1er mars 2022

### LES DROITS ET OBLIGATIONS DU FONCTIONNAIRE (communs aux 3 Fonctions Publiques)

- Les droits & obligations

### LE STATUT DU FONCTIONNAIRE HOSPITALIER

- Les conditions liées au recrutement sur poste à temps complet (temps non complet depuis 2020)
- La mise en stage
- Les positions d'activité et de non activité
- La reprise des services antérieurs au recrutement en qualité de fonctionnaire
- L'avancement d'échelon et de grade
- La rémunération : le traitement indiciaire, les primes et indemnités
- L'évaluation (en remplacement de la notation)
- Le régime disciplinaire : la procédure, l'échelle des sanctions
- L'exercice du droit syndical
- La formation continue, le DPC
- Les différentes modalités de cessation de fonctions (y compris l'expérimentation de la rupture conventionnelle)

### LES INSTANCES DE DECISION ET DE CONSULTATION (LEUR ROLE DANS LA GESTION DU PNM)

#### Les instances de décision

- Le Conseil de Surveillance (le Conseil d'Administration en ESMS)
- Le Directoire
- Le Directeur

#### Les instances de consultation

- La Commission Médicale d'Etablissement (CME)
- Le Comité Social d'Etablissement (CSE) et la formation spécialisée en hygiène sécurité et conditions de travail (FS-SSCT)
- Les CAP (pour les titulaires/stagiaires) et les CCP (pour les contractuels)
- La CSIRMT : l'objectif de sa création et son rôle

### LES AGENTS CONTRACTUELS

#### Les agents contractuels de droit public

- Distinguer les dispositions communes avec le statut du fonctionnaire
- Les conditions de recrutement (CDD et CDI) et le recrutement du salarié étranger
- Le formalisme et la teneur du contrat
- La rémunération
- Le régime disciplinaire
- Les droits et obligations de l'agent contractuel
- Les positions administratives réglementaires

#### Les agents contractuels de droit privé

- Les Parcours Emplois Compétences (CUI-CAE dans la FPH) depuis 2018
- L'apprentissage et les aides financières possibles (Etat, ANFH)



### SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation